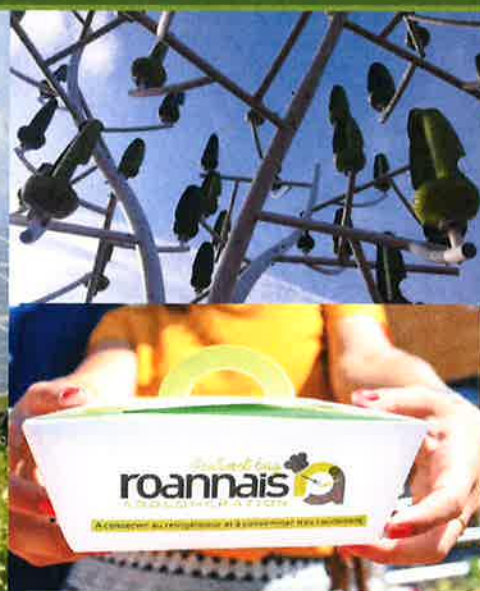




RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

ANNEE 2019



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
1. Lutte contre le changement climatique et protection de l’atmosphère.....	3
1.1 MISE EN CONFORMITE DU PCAET ET VERS UN TEPos 2.....	3
1.2 ENERGIES RENOUVELABLES.....	4
1.3 L’HABITAT.....	7
1.4 DEPLACEMENTS – MOBILITES.....	9
2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources.....	16
2.1 LES DECHETS & L’ECONOMIE CIRCULAIRE.....	16
2.2 LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES MILIEUX NATURELS.....	18
2.3 L’AGRICULTURE.....	24
3. Développement des modes de production et de consommations responsables.....	30
3.1 RESPONSABILITE DANS LA PRODUCTION DES ACTEURS ECONOMIQUES (Stéphanie).....	30
3.2 CONSOMMATION RESPONSABLE.....	31
3.3 VERS UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL.....	32
4. Epanouissement de tous les êtres humains et cohésion sociale.....	33

1. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

1.1 MISE EN CONFORMITE DU PCAET ET VERS UN TEPos 2

Loi Transition Energétique

PCEAT tous les 6 ans
Bilan des émissions de GES tous les 3 ans

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Après un premier Plan Climat Energie Territorial sur la période 2009-2014, Roannais Agglomération a adopté son second Plan Climat avec un volet Air, valant PCAET au titre de la loi transition énergétique pour la croissance

verte, en février 2016. Territoire d'ambition TEPOS (Territoire à Energie Positive : c'est-à-dire un territoire qui tend à réduire sa consommation d'énergie et la couvrir par une production d'énergie renouvelable locale), Roannais Agglomération a élaboré un programme de 28 actions avec des objectifs ambitieux à 2050 :

- ***D'un taux de couverture de la consommation par 50 % d'énergies renouvelables à l'horizon 2050, et 25 % à l'horizon 2030***
 - o *Réduire la consommation énergétique de 30% à 2050*
 - o *Augmenter la production d'énergies renouvelables de 60%*
- ***D'une réduction de 50% des émissions de GES à l'horizon 2050***

Roannais Agglomération a adopté son PCAET en février 2016. Le décret 28 juin 2016 est venu préciser les modalités d'élaboration des plans climat. Au regard de ce décret, l'agglomération doit mettre en conformité son PCAET sur les points ci-dessous :

- Réalisation de l'évaluation environnementale
- Révision partie qualité de l'air
- Révision partie vulnérabilité face au changement climatique
- Ajout partie stockage carbone
- Ajout partie analyse des réseaux

Un groupement de bureaux d'études a été recruté pour accompagner l'agglomération de juillet 2018 à décembre 2019 dans cette mise à jour. Le projet final approuvé par la collectivité sera soumis à l'avis de l'Autorité Environnementale puis en consultation du public au cours du premier trimestre 2020. Le PCAET final pourra ensuite être déposé sur la plateforme informatique de l'ADEME avant juin 2020.

Sur la période 2014-2017, Roannais Agglomération a bénéficié du soutien financier et technique de l'ADEME et la Région pour la construction de son PCAET d'ambition TEPOS. En 2019, RA a signé une nouvelle convention sur 3 ans, avec l'ADEME et la Région (TEPos2) lui permettant d'obtenir un soutien financier afin d'approfondir notamment les deux thématiques que sont la mobilité et l'aménagement.

>> PERSPECTIVES 2020

- Finalisation de la mise en conformité du PCAET et validation par les services de l'Etat
- Poursuite des actions dans le cadre du TEPOS 2

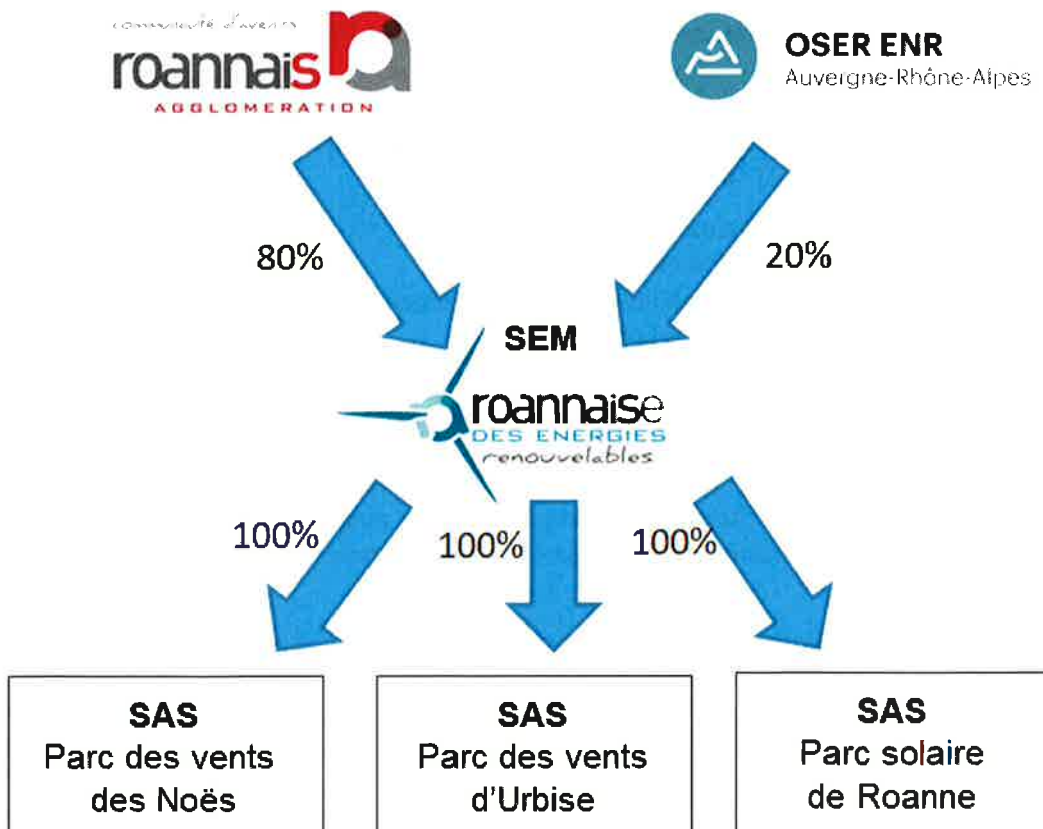
1.2 ENERGIES RENOUVELABLES

>> Un portage 100% public

Roannais Agglomération a souhaité maîtriser le développement des énergies renouvelables sur son territoire et maximiser les retombées économiques locales. C'est pourquoi l'agglomération a choisi de porter elle-même ce projet via sa société d'économie mixte (SEM) « Roannaise des Energies Renouvelables », créée en 2017, dont elle est actionnaire à 80% (le fond d'investissement Rhône-Alpin OSER détient les 20% restant).

Il a ensuite été décidé, fin 2018, de créer une société par actions simplifiée (SAS) pour chaque projet de développement des énergies renouvelables porté par l'agglomération. Ces dernières sont au nombre de trois :

- La SAS « Parc des vents des Noës »,
- La SAS « Parc des vents d'Urbise »,
- La SAS « Parc solaire de Roanne ».



>> Projet Photovoltaïque

Roannais Agglomération a lancé fin 2016 un projet de centrale photovoltaïque au sol en lieu et place de l'ancienne décharge de Montretout, sur la commune de Roanne. L'étude d'impact environnemental et paysager s'est déroulée sur l'année 2017 et le permis de construire a été obtenu en fin d'année 2018.

L'année 2019 a quant à elle été marquée par :

- L'obtention d'un tarif d'achat de l'énergie sécurisé sur 20 ans (lauréat du tarif de rachat de la CRE).
- L'achat des panneaux photovoltaïques auprès de PHOTOWATT.
- Le passage d'un contrat de financement bancaire avec la BPI.
- La préparation du chantier, y compris la consultation des entreprises de travaux.

Chiffres clés

PARC SOLAIRE DE ROANNE

Surface utile : **7.55 ha**
Puissance : **4.5 MW**
Production : **5.4 GWh/an**
3.9 M€ d'investissement
2 650 équivalents habitants

>> Projets éoliens

Dans le cadre de son PCEAT et de sa démarche TEPOS, Roannais Agglomération avait lancé en 2015-2016 des études de préfaisabilité afin d'identifier le potentiel de développement des différentes énergies renouvelables, et, en particulier, le bois-énergie, l'éolien et le photovoltaïque. Après une démarche de concertation particulièrement exemplaire et réussie avec les communes concernées entre 2015-2017, et, après la réalisation des études de développement en 2017-2018, l'année 2019 a été principalement marquée par :

- La fin des études de développement et le dépôt du permis environnemental unique pour les projets éoliens des Noës et d'Urbise (en mars).
- La poursuite de la concertation autour de ces mêmes projets, avec notamment :
 - o Le lancement d'un site web à but informatif pour chaque projet éolien (en mars) ;
 - o Des articles parus dans Le Mag (en mars) ;
 - o Une conférence de presse (courant avril) ;
 - o Un atelier citoyen avec les riverains des projets (en juillet) ;
 - o Un atelier citoyen avec les propriétaires fonciers des projets (en juillet-octobre) ;
 - o La distribution d'une lettre d'information faisant état de l'avancement des projets aux habitants des communes d'accueil ainsi que des communes voisines (juin) ;
 - o Une réunion d'information et une visite de site adressée aux riverains des projets ainsi qu'aux élus des communes d'accueil et des communes voisines (en septembre) ;

Chiffres clés

PARC DES VENTS DES NOES

6 éoliennes
Puissance : **17 MW**
Production : **37 GWh/an**
Investissement : **22,3 M€**
18 000 équivalents habitants alimentés

PARC DES VENTS D'URBISE

3 éoliennes
Puissance : **9 MW**
Production : **15,5 GWh/an**
Investissement : **12,6 M€**
7 600 équivalents habitants alimentés

- Une présentation des projets éoliens dans chaque commune dans le périmètre de l'enquête publique, qui aura lieu en 2020 (6 km autour des projets).

Méthanisation :

Chiffres clés

70 000 tonnes de biodéchets valorisés chaque année
1M€ d'investissement
1,96 M de m3 de biométhane produit chaque année
4 500 habitants alimentés

Roannais Agglomération s'est positionné sur le développement d'un projet de méthanisation territoriale confié à un concessionnaire pour la conception, construction et l'exploitation de l'équipement pour une période de 18 ans. Le concessionnaire aura en charge le traitement des boues et graisses de la station d'épuration de Roanne par méthanisation avec valorisation du biogaz en injection dans le réseau de gaz naturel, mais également l'intégration d'autres biodéchets (pulpe, industrie agroalimentaire,...) pour optimiser le modèle économique.

La construction est envisagée pour 2021 et la mise en service pour 2022.

Le 3 juillet 2019, Roannais Agglomération a signé un contrat de concession avec le groupement réunissant Suez, Engie Biogaz et une entreprise locale, BM Biodec. La demande de permis de construire sera déposée à l'automne. Les travaux devraient démarrer début 2020 pour une mise en service en 2023.



Il s'agit du premier méthaniseur territorial porté par une collectivité locale dans la Loire. Ce projet étant innovant, les riverains ont été étroitement associés à son élaboration et ont également été invités à visiter des installations similaires en Meurthe et Moselle, Haute Savoie et Isère.



>> PERSPECTIVES 2020

- **Eolien** : Poursuite de la concertation, enquête publique et obtention des permis de construire.
- **Photovoltaïque** : Phase chantier, de la conception à la réception. Début de l'exploitation du parc en fin d'année.
- **Méthaniseur** : instruction du permis environnemental

1.3 L'HABITAT

Roannais Agglomération a adopté en juin 2016 son PLH (Programme Local de l'Habitat) pour la période 2016-2021 avec des orientations fortes sur la rénovation énergétique des logements en lien avec les objectifs TEPOS. Dans ce cadre, un accompagnement poussé des ménages et plusieurs dispositifs d'aides ont été mis en place et se poursuivent sur l'année 2019.

>> La Plateforme de rénovation énergétique du parc privé – Rénov'Action42

Afin de massifier la rénovation énergétique du parc privé, Roannais Agglomération et ses partenaires (Département de la Loire et intercommunalités de la Loire) ont créé Rénov'Action 42 en 2016.

Chiffres

Depuis le 1er janvier 2017
à août 2019

1578 ménages renseignés

980 ménages accompagnés
(dont 6 copropriétés
représentant 130 ménages)

25 professionnels engagés sur
le territoire

2 structures bancaires
référéncées



Un service public qui :

- Propose une offre de service fiable, impartiale et de qualité intégrant du conseil et de l'accompagnement des maîtres d'ouvrage tout au long de leurs projets
- Recense et fait monter en qualité les professionnels du bâtiment
- Accompagne la structuration de l'offre bancaire

>> Les dispositifs d'aides

Afin de booster la rénovation sur son territoire, l'agglomération a mis en place plusieurs dispositifs d'aides :

- **Rénov ta Baraque** : les propriétaires occupants de maison individuelle ayant un projet de rénovation énergétique performant peuvent bénéficier d'une aide de 2 000 à 5 000 euros selon les postes de travaux (sans condition de ressources).
- 39 ménages ont bénéficié **du bonus énergétique** de la Région pour un montant de 28 907 € de subvention.

Chiffres clés

53 ménages aidés
+ d'un million 500 de KWH
économisés

50 % de gain énergétique
moyen

Chiffres clés

1 copropriété

109 logements

48% de gain énergétique

- **Rénov ta Copro** : les copropriétés peuvent, via un appel à projet, bénéficier jusqu'à 40% de subvention sur leurs travaux de rénovation énergétique sur les parties communes, plafonnée à l'enveloppe annuelle votée.

Chiffres clés

- **Rénov tes Locs** : afin de lutter contre la vacance et l'insalubrité les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'une aide correspondante au nombre de m² rénovés (120 € ou 150 € /m² suivant la catégorie cadastrale du logement concerné)
- **Rénovation des logements communaux** : les communes peuvent bénéficier de 80% de subvention pour les travaux éligibles (rénovation énergétique et accessibilité) dans la limite de 50% de l'ensemble des travaux.
- **Le maintien à domicile** : les propriétaires retraités et âgés de plus de 65 ans ou attestant d'une situation de handicap peuvent bénéficier d'une aide de 2 000 € pour adapter le logement (plafonné à 50 % du montant total des travaux éligibles (TTC), toutes aides publiques confondues. En 2019, **39 logements** ont pu être ainsi aidés (sans conditions de ressources).

16 logements

67 % de gain énergétique moyen

>> Le cadastre solaire

Roannais Agglomération encourage les habitants et les entreprises à équiper leurs toitures de panneaux solaires : photovoltaïques et thermiques. Afin de soutenir les démarches et proposer un accompagnement et un conseil de qualité pour la performance énergétique des logements et bâtiments, la collectivité a sollicité la startup InSunWeTrust pour créer une plateforme dernière génération et accompagner gratuitement les propriétaires tout au long de leur projet. En quelques clics, il est possible de vérifier si la toiture du bâtiment est adaptée. Selon le type d'habitation, les habitudes de consommation et les envies des porteurs de projets, l'outil guide les particuliers à travers les aspects techniques et réglementaires qui présentent toutes les options possibles.



InSunWeTrust met en relation avec les installateurs locaux les plus adaptés au projet ayant fait au préalable l'objet d'une sélection rigoureuse. Le professionnel sélectionné s'occupe des démarches administratives et réalise le chantier.

Après les travaux, InSunWeTrust assure un suivi, et vérifie notamment la productivité des panneaux solaires six mois et un an après la réalisation la livraison.

>> Chaire énergétique (Chaire Hope)

Roannais Agglomération participe au projet de chaire qui permet de prendre en compte les usages et les enjeux de la société civile et du secteur industriel dans les plans de la transition énergétique et écologique. L'objectif est de développer un travail collaboratif, technique, sociologique et organisationnel autour de la recherche de solution pour lutter contre la précarité énergétique en associant chercheurs universitaires, associations, acteurs publics et privés.



>> PERSPECTIVES 2020

Dans le cadre du PLH, un bilan triennal obligatoire doit être produit pour analyser et évaluer les actions réalisées et celles non encore démarrées. Au vu des premières observations, le volet rénovation énergétique du PLH 2016-2021 est en sur consommation par rapport aux objectifs initiaux (notamment grâce aux financements TEPCV). Des arbitrages sont actuellement en cours pour finaliser les actions à déployer sur la deuxième partie du PLH.

1.4 DEPLACEMENTS – MOBILITES

>> Valoriser le territoire par le développement de la pratique du vélo

La mise en place d'un plan vélo

Dans le cadre du plan Vélo présenté par le gouvernement le 14 septembre dernier, le ministère de la Transition écologique et l'ADEME ont lancé l'appel à projets « Vélo et territoires 2018 », destiné à accompagner les territoires de moins de 250 000 habitants dans la conception et la mise en œuvre d'une politique cyclable.

Roannais Agglomération a été retenu pour mettre à jour le Plan vélo à l'échelle des 40 communes (plan datant de 2011)

Actions prévues :

- Elaboration, mise en œuvre et suivi du schéma directeur Vélo
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation autour du schéma directeur vélo
- Mise en œuvre de services associés à la promotion du vélo

Inauguration de la voie verte

En 2018, l'agglomération a réalisé une étude de faisabilité pour une voie mode actif en enrobé longue de 3,8km, elle relie le Pontet à Riorges pour rejoindre le Boulevard de Valmy à Roanne et la voie verte départementale.

Les travaux ont démarré en mai 2019 pour se terminer mi-juillet 2019.

Les objectifs :

- Développement des modes de déplacement actif ;
- Création d'un lieu de vie, espace de rencontre et de détente pour les habitants ;
- Renforcement de l'attractivité du territoire en lien avec le « Plan vélo » et découverte de la ville sous un autre angle.

Chiffres clés

300 000€ de travaux
d'aménagement
Parcours de **3,8 Kilomètres**



Dans le cadre du plan vélo, la vélo route fera l'objet d'un jalonnement pour la relier aux infrastructures cyclables du territoire

L'aide à l'acquisition de vélos et/ou scooters électriques

Dans le cadre de sa politique en matière de transition énergétique, Roannais Agglomération a instauré depuis le 1^{er} mars 2019, une aide financière pour l'acquisition de Vélo à assistance électrique (VAE) et Scooter à électrique pour les particuliers résidant sur l'une des 40 communes de Roannais Agglomération.

Chiffres clés

En 2019, **100 000€** dédiée à cette opération
5 boutiques partenaires
+ de 450 dossiers de versement de prime déjà traités



Fonds de concours aux communes

En 2019, Roannais Agglomération a réactivé l'apport de fonds de concours à l'ensemble de ses communes membres pour l'aménagement d'infrastructures cyclables.

>> La mobilité électrique

Véhicule électrique

Dans un contexte de changement climatique et de transition énergétique, Roannais Agglomération doit faire face à un défi majeur : limiter l'impact de son activité sur l'environnement. Roannais Agglomération, qui s'investit dans la prise en compte de cet enjeu, souhaite continuer à être exemplaire dans ses pratiques. Cela passe notamment par une gestion éco-responsable de son parc de véhicules destinés aux déplacements des agents dans le cadre de leurs missions. C'est pourquoi, Roannais Agglomération poursuit le développement d'une flotte de véhicules légers propres, en remplaçant prioritairement les anciens véhicules par des véhicules électriques..

Chiffres clés

12 véhicules électriques dans la flotte de Roannais Agglomération
10 vélos électriques



La collectivité dispose aujourd'hui de 12 véhicules électriques dans sa flotte et d'1 voiture hybride.

Un groupement de commande a été réalisé en 2018 avec 26 des communes membres et Roannaise de l'Eau qui a porté à 47 le nombre de véhicules électriques acquis pour le compte des collectivités locales.

L'objectif est d'impulser le véhicule électrique sur le territoire de l'agglomération et de montrer que le territoire se prête à

son usage. De plus, Roannais Agglomération possède 10 vélos à assistance électrique

Borne de recharge pour véhicule électrique

Toujours dans l'optique de développer l'usage de la voiture électrique, Roannais Agglomération a massifié le réseau de bornes de recharge sur son territoire. De nouvelles bornes, ont été implantées en partenariat avec le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire), pour un maillage du territoire qui compte en 2019, 34 bornes publiques.

Roannais Agglomération apporte également une aide financière aux communes membres désireuses d'implanter des bornes de recharge pour véhicules électriques sur leur commune en versant au SIEL un fond de concours d'un montant de 5 000 € pour les frais d'investissement.



Par ailleurs Roannais Agglomération poursuit sa politique incitative via la mise en place de la gratuité des recharges jusqu'en décembre 2020. Ainsi, les recharges effectuées, sur les bornes du territoire de Roannais Agglomération ne seront pas facturées aux usagers.

>> Rézo pouce



Roannais Agglomération a, au cours de l'année 2019, mis en œuvre à titre expérimental un dispositif d'autostop organisé et sécurisé sur la proposition de son délégataire. Ce dispositif nommé Rézo Pouce est un nouveau concept de covoiturage du quotidien qui facilite la mobilité en milieu rural ou périurbain, L'utilisation de Rézo Pouce est soumise à une inscription gratuite (en mairie, sur le site internet, au Point city de la STAR)

Après un travail d'échanges et de construction pour définir des arrêts sur le territoire Roannais, 7 communes ont été proposées pour une expérimentation sur 8 mois : Lentigny, Notre Dame de Boisset, St Vincent de Boisset, Ouches, Parigny, Villemontais, et St Jean St Maurice s/Loire.

Suite au lancement officiel de l'expérimentation qui est intervenu le 3 mai 2019, le nombre d'inscrits au service est à ce jour de 81 personnes répartis sur les 7 communes.

L'objectif de l'agglomération est de faire évoluer ce chiffre pour le porter à 350 personnes afin d'atteindre une taille critique intéressante. Pour cela le délégataire en accord avec Roannais Agglomération a mis en place un programme d'actions permettant d'inciter à l'usage.

Depuis septembre 2019, la mise en relation des conducteurs et des passagers est également facilitée par le déploiement de l'application mobile Rezo Pouce.

Chiffres clés

81 inscrits
31 conducteurs
15 passagers
35 conducteurs/passagers

>> Bus électriques (Test sur ligne star)



Roannais Agglomération a engagé depuis 2018 une réflexion sur le renouvellement de son parc de bus par des véhicules à faibles émissions. En mai 2018, un premier essai avait été effectué sur le réseau urbain avec un bus au gaz naturel. Suite à cet essai, la collectivité avec l'appui de son délégataire en charge du réseau Star, a souhaité poursuivre ses expérimentations avec le test d'un bus 100% électrique durant la semaine de la mobilité 2018

du 10 au 18 septembre. Ce test s'est déroulé sur les trois lignes fortes du réseau, lignes 1/2/3 et avec 11 conducteurs. L'accès au bus était pour l'occasion possible sans titre de transport afin d'inciter le plus grand nombre à essayer ce nouveau véhicule. Ce sont plus de 1700 personnes qui ont pu ainsi participer à cet essai.

>> Réflexion sur la nouvelle DSP



En parallèle du renouvellement de la DSP transports Urbains de Voyageurs, Roannais Agglomération mène actuellement une réflexion pour le déploiement d'une flotte de véhicules

propres, en remplacement des 34 bus actuels.

>> PERSPECTIVES 2020

- Poursuite de l'octroi d'une aide à l'acquisition de Vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants du territoire de Roannais Agglomération
- Augmentation du pourcentage de véhicules propres dans le parc automobile de Roannais Agglomération
- Lancement de la consultation pour la nouvelle DSP incluant en option les bus électriques et un service de location de VAE

1.5 LE PATRIMOINE BATI DE ROANNAIS AGGLOMERATION

>> MPPE 1

Roannais Agglomération est engagé dans un premier **MPPE** (Marché Public de Performance Energétique) dont l'objectif contractuel est la réduction des consommations de 34.5% (soit 857 MWh) de la consommation globale, électricité et gaz, pour les 3 bâtiments suivants :

- Immeuble Helvétique
- Technopole
- NumériParc

Sur l'année 2019, les résultats sont les suivants :

	Cible	Année 2017 (janvier à septembre)	Nouvelle Cible (*)	De juillet 2018 à juin 2019
Helvétique	-44%	-51%	-43,9%	-42%
Technopole	-39%	-36%	-43,8%	-40%
Numériparc	-31,5%	-30%	-29,8%	-42%
Global MPPE	-34,5%	-34.4%	-36,1%	-43.3%
Réduction Impact carbone	Pour 2019 -204 tonnes de CO2 évités			

(*) Fin 2017, une modification des engagements contractuels en matière d'économie d'énergie a été réalisée en raison :

- De l'arrêt du DATA Center au NumériParc
- Du remplacement de l'éclairage au Technopole (passage en éclairage LED)
- Du changement des ouvrants au bâtiment helvétique

Cette nouvelle cible génère également une modification sur la période de GPE qui devient du 1^{er} juillet de N au 31 juin de N+1

>> PERSPECTIVES 2020

- Poursuivre les économies d'énergie engagées, de nouveau dans un contexte de GPE, la période de gel des résultats étant terminée. On note que des travaux amélioratifs ont été faits au Technopole

>> MPPE 2

Roannais Agglomération est aussi engagé dans un deuxième **MPPE** (Marché Public de Performance Energétique) depuis 2014, dont l'objectif contractuel est une réduction de 48.9% des consommations énergétiques et 42.2% d'eau pour les 4 bâtiments suivants :

- Nauticum
- Halle Vacheresse
- Patinoire
- Boulodrome

En 2017, les résultats sont de -27.8% pour l'énergie et de -39,5% pour l'eau pour ces 4 bâtiments.

La tendance des résultats pour l'année 2018 est de l'ordre de - 30%, ce qui confirme que les objectifs sont ambitieux et resteront difficiles à atteindre.

>> PERSPECTIVES 2020

Se rapprocher au maximum de la cible fixée pour l'énergie.

>> Photovoltaïque en toiture

Chiffres clés

Production Totale en
2019 :
(de janvier à août 2019)

143 997 KWh

Roannais Agglomération a conventionné dès 2016 avec le SIEL pour le développement de toitures photovoltaïque d'une puissance chacune de 9kwc sur les bâtiments suivants : Crèche Pavy, Ferme des Essarts, Déchèterie de la Villette, Déchèterie de la Pacaudière, Chalet pédagogique des Grands Murcins, Bâtiment d'accueil du train touristique, centre de vol à voile et Gymnase de la Pacaudière.



La mise en service de certains de ces équipements a débuté depuis février 2017.

Installations en service	Mise en service	Investissement (€HT)	Surface	Puissance installée	Production attendue	Equivalent Foyer	Eco CO2	Equivalent km parcouru	Production 2017	Production 2018	Production 2019 au 31/08/2019	Production Moyenne depuis mis en service
			m ²	kWc	kWh/an		kg/an	km	kWh	kWh		kWh
Roanne Agglo (Centre de Vol à Voile St Léger sur Roanne)	04/12/14	194 189	650,00	100,00	102 500	45	46 125	401 087	102 875	98 183	79 014	101 802
RA PV Tepos Déchèterie Villette Riorges	01/02/17	147 907	60,00	8,91	8 687	4	3 909	33 993	9 292	9 120	7 562	9 372
RA PV Tepos Crèche Pavy Roanne	01/02/17		60,00	8,91	8 465	4	3 809	33 124	9 541	10 321	8 414	10 348
RA PV Tepos Ferme des Essarts Roanne	01/02/17		60,00	8,91	10 247	4	4 611	40 097	10 019	10 226	8 386	10 444
RA PV Tepos Train Touristique Commelle Vernay	03/02/17		60,00	8,91	9 356	4	4 210	36 610	9 679	8 809	8 220	9 768
RA Tepos Déchèterie La Pacaudière	20/02/17		60,00	8,91	9 356	4	4 210	36 610	8 980	9 264	7 667	9 122
RA PV Tepos Gites Grand Murcins Arcon	20/02/17		60,00	8,91	8 687	4	3 909	33 993	8 317	8 376	6 924	8 599
RA Gymnase La Pacaudière	28/05/2019		51 400	200,00	35,91	38 600	17	17 370	151 043			17 810
Total									158 703	154 299	143 997	

Le scarabée est également équipé de panneaux photovoltaïques depuis 2009, qui sont directement gérés par Roannais Agglomération.

La production sur une année glissante de fin septembre 2018 à fin septembre 2019 de ce site est de 27 464 KWh soit l'équivalent de la consommation électrique de 12 ménages.

>> PERSPECTIVES 2020

- Equiper une partie de la toiture ainsi que les abris vélos de l'université de Roanne en panneaux photovoltaïque en 2021

>> Implantation d'un arbre à vent

Roannais Agglomération a implanté un arbre à vent en zone urbaine à des fins pédagogiques et de sensibilisation pour les habitants du territoire, écoles, visiteurs,... afin d'avoir un démonstrateur, facilement accessible à tous pour échanger autour des énergies renouvelables. Implanté au cœur de l'opération « Bords de Loire », Place Aristide Briand à Roanne, il permet d'alimenter en électricité l'éclairage public de la place.



2. PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

2.1 LES DECHETS & L'ECONOMIE CIRCULAIRE

>> Démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Objectifs nationaux

55% de taux de recyclage en 2020
-10% de DMA en 2020
-50% de déchets mis en décharge en 2025

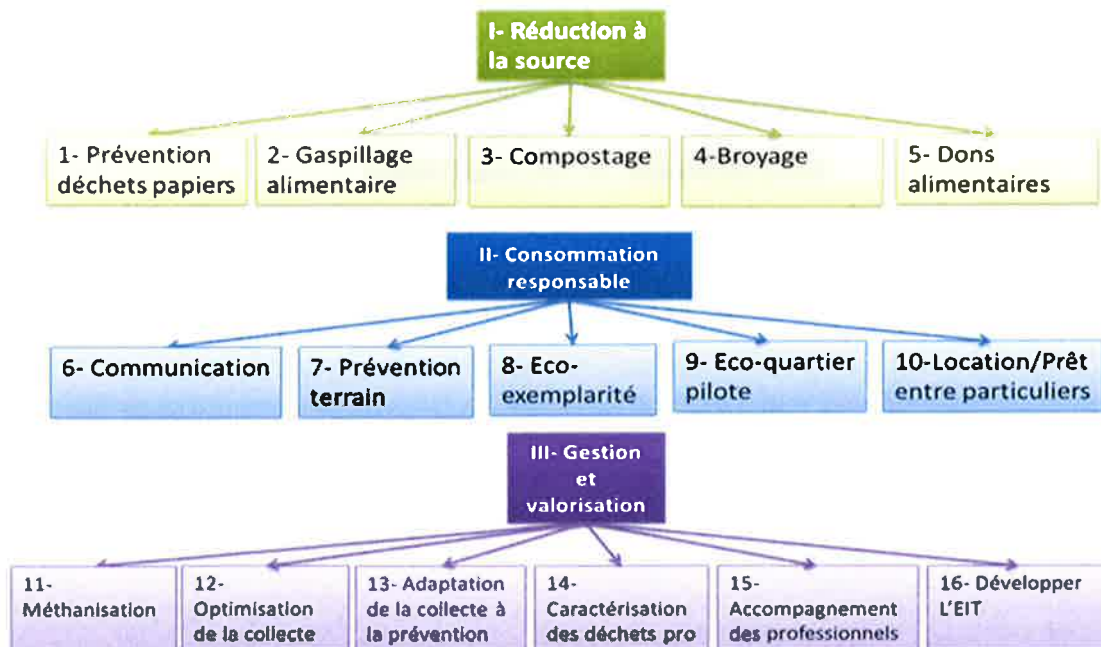
Roannais Agglomération labellisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » a élaboré un programme d'actions pour concourir aux objectifs de la loi transition énergétique en matière de réduction et valorisation des déchets ménagers.

Le diagnostic élaboré dans le cadre de ZDZG met en évidence les chiffres suivants pour 2015 :

- 43% de taux de recyclage,
- +4,4% de DMA
- - 54 % de déchets mis en décharge.

Chiffres clés

248 kg/hab/an de déchets ménagers.



REDUCTION

>> Gaspillage alimentaire

Gourmet Bag... Plus de restes au resto !

Dans le cadre de son engagement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et fort de son partenariat avec la CCI, Roannais Agglomération a souhaité mobiliser tous les acteurs du territoire et sensibiliser la population à cet enjeu de société.

Pour se faire, l'agglomération accompagne les restaurateurs à la lutte contre le gaspillage alimentaire en leur proposant de mettre en place le GOURMET BAG. Cette action consiste en la mise à disposition d'une boîte alimentaire au client qui souhaiterait emporter ses restes de repas.

33 restaurants sont partenaires de l'opération pour sensibiliser le public à la lutte contre le gaspillage alimentaire : 150 boîtes gourmets et un kit de communication comprenant flyers, affiches, stickers vitrines et argumentaire leur sont mis à disposition.

La liste des restaurateurs est également accessible sur agglomero-roanne.fr.

NB : Un produit 100 % AGGLO !

Le prototype du contenant a été entièrement conçu par le Fablab de Roannais Agglomération.



>> 3^{ème} édition de RELOOK' ART' EVENT



Forte de son succès, Roannais Agglomération organise la troisième édition de sa manifestation dédiée au réemploi, au relooking et à la réparation : Relook'Art'Event. L'évènement se déroulera le samedi 21 décembre 2019.

De nombreux artisans créateurs réparateurs, des associations et des bénévoles spécialisés dans le relooking, la réparation et le réemploi seront présents pour montrer au grand public l'intérêt de donner une seconde vie à leurs objets, plutôt que de les jeter. Le temps fort de la journée reste le défilé de mode atypique.

VALORISATION

>> Compostage

Depuis le 1er août 2019, chaque foyer de Roannais Agglomération vivant dans un habitat individuel, peut bénéficier d'un composteur gratuitement.

Objectif de l'action : réduire le gisement de déchets organiques.

>> Extension des consignes de tri

Roannais Agglomération a été sélectionné par CITEO pour étendre ses consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques à partir de janvier 2020.

Cette sélection garantit la simplification du geste de tri aux habitants et permettra d'améliorer les performances du territoire en matière de tri et de valorisation, tout en maîtrisant les coûts.

De nombreuses animations seront déployées sur tout le périmètre de l'intercommunalité pour sensibiliser tous les publics à effectuer le geste de tri.



>> Etude optimisation de la collecte et tarification incitative

Cette étude a pour objectif de permettre à la collectivité de définir un plan d'actions global pour optimiser et moderniser le service de prévention et gestion des déchets sur son territoire. Ce plan d'actions devra s'écrire dans le cadre des objectifs de la loi LTECV et de ses grandes orientations en matière de réduction et de valorisation des flux de matière (avec un focus particulier sur le tri à la source des biodéchets), de maîtrise des coûts, ainsi que par la mise en place de tarification incitative. L'année 2019 a permis de finaliser l'étude d'optimisation de la collecte et tarification incitative avec l'élaboration de 5 scénarios qui permettront aux élus de l'agglomération d'avoir la boîte à outils pour le devenir de la collecte sur le territoire.

>> PERSPECTIVES 2020

- Suivi de l'impact de l'opération « Gourmet bag »
- Relancer et redynamiser le tri sur le territoire de Roannais Agglomération
- Rendre une image plus positive des déchets
- Mener une étude de sensibilisation auprès des bailleurs
- Création d'un stop-motion avec les étudiants
- Organisation d'un évènement d'envergure sur les enjeux environnementaux

2.2 LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES MILIEUX NATURELS

>> Programme Bords de Loire

Roannais Agglomération est engagé dans un programme de protection et de valorisation du Fleuve Loire depuis 2004. L'année 2019 a permis de poursuivre la mise en œuvre du 3^{ème} programme Bords de Loire 2016-2021, en partenariat avec Charlieu-Belmont Communauté.

Financé à 34% par Roannais Agglomération, le programme représente un budget de 2,8M€ et se décompose en 7 catégories d'actions dont plusieurs ont démarrées et/ou se sont poursuivies sur l'année 2019 :

Chiffres clés

2,8M€ de budget sur
5 ans
39 actions

1. Actions environnementales :

- a. Programme agro environnemental

Accompagnement des agriculteurs engagés dans les Mesures Agro Environnementales et Climatiques

- b. Réhabilitation et gestion des milieux

Poursuite des fauches tardives de prairies et de la roselière

Réhabilitation des milieux alluviaux à Mâtel par éco-pâturage

- c. Lutte contre les invasives

Arrachage de la Jussie et fauche de la Renouée du Japon

- d. Acquisition foncière

Pas d'opportunité en 2019

2. Groupe actions tourisme vert

- a. Accueil du public

Etude pour l'accessibilité tous handicaps sur les sites milieux naturels

Etude d'une nouvelle signalétique depuis les axes de communication

Etude pour l'amélioration de l'observation de la faune à Mâtel

Réhabilitation du parking de Mâtel

3. Groupe des actions de communication et de coordination

- a. Communication et sensibilisation

Articles de Presse

- b. Animation et évaluation du programme

Cellule d'animation pour la mise en œuvre du programme :

Depuis 3 ans, la cellule d'animation connaît des difficultés. Prévue à 2,2 ETP dans le programme, elle s'est trouvée restreinte à 1,1 ETP en 2017, 1,6 ETP en 2018 et à environ 1,7 ETP en 2019.



>> PERSPECTIVES 2020

- Etude sur l'avifaune prairiale
- Etude sur le développement de l'éco-pastoralisme pour l'entretien des sites et la lutte contre les espèces invasives
- Etude bilan du programme
- Travaux faisant suite aux études menées en 2019 (accessibilité tous handicaps, signalétique, observation de la faune)

>> PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique)

Roannais Agglomération coordonne le PAEC qui est un programme multi-partenarial (Roannais Agglomération, Roannaise de l'Eau, Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine, Charlieu Belmont Communauté, SYMISOA, Syndicat des eaux du Gantet, Syndicat mixte du Bonson, Chambre d'agriculture).

L'objectif principal est de concilier la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité avec les enjeux agricoles. Il s'agit d'encourager les pratiques agricoles permettant de répondre aux enjeux roannais de préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des paysages.

Roannais Agglomération coordonne le projet à l'échelle de l'arrondissement de Roanne et l'anime sur le site Natura 2000 des gorges de la Loire aval, ainsi que sur les bords de Loire. **Engagé dans la démarche depuis son élaboration en 2015, Roannais Agglomération a animé le projet en 2019 pour la quatrième année de mise en œuvre.**

Principalement, accompagnement des agriculteurs ayant contractualisés des MAEC en 2016 et 2017

En parallèle des actions complémentaires sont menées pour accompagner les agriculteurs dans la démarche : formation, conseil, aide à l'investissement...

En 2019 :

- Formation sur la gestion et la valorisation des haies
- Accompagnement des agriculteurs dans les 1ers contrôles.
- Mise en place de panneaux de communication en bords de parcelles engagées

Chiffres clés

106 agriculteurs inscrits dans la démarche
78 diagnostics individuels d'exploitation
59 MAEC signées



>> PERSPECTIVES 2020

- Poursuite des actions engagées dans ce cadre

>> Natura 2000

Roannais Agglomération anime, depuis 2014, le site Natura 2000 des gorges de la Loire aval qui représente 7 384 ha englobant la retenue de Villerest et les versants boisés et agricoles attenants, sur 14 communes pour 4 intercommunalités.

Le site est classé Natura 2000 car il abrite 13 espèces inscrites à l'annexe 1 de la directive Oiseau : rapaces, oiseaux des espaces agricoles et des landes, oiseaux forestiers ainsi que 21 espèces migratrices.



L'année 2019 a été consacrée à :

- L'animation du PAEC sur ce secteur
- L'accompagnement des porteurs de projets concernés par la réglementation relative à Natura 2000 (évaluation d'incidence Natura 2000),
- La poursuite de l'inventaire des landes et friches,
- La distribution de la plaquette de présentation du site,
- La vérification de la cohérence des politiques publiques (SCOT et PLU),
- L'actualisation de l'occupation du sol en cours,
- L'inventaire de l'avifaune prairiale sur les parcelles engagées en MAEC.



>> PERSPECTIVES 2020

- Poursuite de l'inventaire de l'avifaune prairiale sur les parcelles engagées en MAEC
- Formation sur la gestion des prairies à destination des agriculteurs
- Animation foncière suite à l'étude des landes et des friches

>> C V B (Contrat vert et bleu)

Le contrat vert et bleu est un outil proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il permet de rendre opérationnels les objectifs de préservation de l'environnement et des paysages fixés par le SRCE. C'est un programme fédérateur, à la fois des différentes démarches engagées en faveur de l'environnement sur le territoire, et des différentes structures porteuses de ces démarches.

Ces actions sont réparties en 4 catégories :

- Sensibilisation des professionnels, du grand public et des scolaires
- Réalisation d'études permettant d'approfondir les connaissances
- Pilotage de travaux directement liés à la restauration des continuités écologiques et des réservoirs de biodiversité
- Accompagnement des acteurs locaux dans leurs projets d'urbanisme

Chiffres clés

19 Maîtres d'ouvrage

8,3M€ de budget sur 5 ans

Budget subventionné à **84,5 %**

58 actions

Signé pour 5 ans en 2018, les actions du Contrat Vert et Bleu Roannais se dérouleront sur le périmètre de Roannais Agglomération, Charlieu Belmont Communauté et la Communauté de Communes du Pays d'Urfé. Roannais Agglomération assure la coordination de ce contrat et les actions de sensibilisation des scolaires à la trame verte et bleue.

L'année 2019 a vu le lancement de nombreuses actions après une année 2018 principalement dédiée aux demandes de subventions.

Une lettre d'information bisannuelle à destination des communes mais également des maîtres d'ouvrage a été créée afin de diffuser les actualités de manière semestrielle. Le thème choisi pour la première édition portait sur les haies. La seconde traite des actions de sensibilisation du grand public.

Roannais Agglomération se place en effet comme coordinateur de nombreuses actions de sensibilisation du grand public. Les associations maîtres d'ouvrage ont notamment proposées des descentes en canoë de la Loire, des visites de la passe à poissons de Roanne, des soirées conférences sur le thème des chouettes ou encore des chauves-souris, etc... Une exposition présentant les principes des continuités écologiques a été imprimée par Roannais Agglomération afin que chaque animateur puisse l'emprunter et diffuser les connaissances associées.

Un important travail a également été réalisé sur la définition d'indicateurs de suivi généraux du Contrat Vert et Bleu Roannais. Ces indicateurs ont été travaillés de manière collégiale avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage et seront validés lors d'un comité de pilotage en fin d'année. Ils permettront d'évaluer l'avancement du programme lors du bilan à mi-parcours prévu en 2020.

Enfin, le programme de sensibilisation des scolaires à la biodiversité et aux continuités écologiques a eu un réel succès auprès des enseignants. Suite aux animations proposées début 2019, ce sont 50 classes qui se sont portées volontaires pour cette nouvelle année scolaire quand seulement 40 places sont disponibles.



>> PERSPECTIVES 2020

- 2 évènementiels avec les scolaires : l'un aux Grands Murcins sur le thème de la trame verte, l'autre à la Gravière aux Oiseaux sur le thème de la trame bleue.
- Bilan à mi-parcours : Estimation de l'avancement du programme, proposition de nouvelles actions et reventilation du budget non consommé

>> Sensibilisation à l'environnement

- Grands Murcins :

40 animations pour 1050 participants

Dont **500 visiteurs** à la **fête des Grands Murcins**.

Plus de 2000 visiteurs au chalet pédagogique

(Ouvert les mercredis /samedis /dimanches de 14h à 18h)

Près de 4000 visiteurs sur le site.



- Chantier international de jeunes :

Pour la deuxième année Roannais Agglomération, avec l'appui de l'association Concordia, a organisé un chantier international du 19 juillet au 2 août 2019 sur le site des Grands Murcins (Arcon),

Après le travail de nettoyage des abords, de tri et nettoyage des pierres et la construction des fondations effectuées l'année dernière, les jeunes ont commencé à monter les murs. Au-delà de l'objectif de rénovation de la cabane, ce chantier est surtout l'occasion d'échanges internationaux entre jeunes.



5 jeunes étrangers (russes, turques et italiens) ont ainsi rencontré et appris à vivre avec 4 jeunes français.

- Inauguration des outils de visite tout handicap

Dans le cadre de la fête des Grands Murcins, Roannais agglomération a inauguré ses outils de visite en présence de l'association Monregard qui fédère des déficients visuels pour des sorties culturelles.



- Gravière aux Oiseaux :

Dans le cadre d'une convention d'objectif pour l'animation du site avec les fédérations de pêche et de chasse de la Loire :

203 enfants sensibilisés sur le site (2 scolaires et 2 centres de loisirs).

645 personnes lors de la fête de la Gravière aux oiseaux.

27 animations pour **291 participants**.

25700 visiteurs pour le site extérieur et **4500 personnes** pour la visite de la maison

>> PERSPECTIVES 2020

- mise en place d'outils de visite adaptés « tous handicaps » à la GAO et amélioration de l'accessibilité
- labellisation Tourisme Handicap des sites GAO et GM

2.3 L'AGRICULTURE

>> LE PAEN

Le Périmètre de protection et de valorisation des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) est un outil de protection associé à un programme d'actions. Le périmètre du PAEN (10 000 hectares) a été validé en mars 2016 avec les grandes orientations du programme d'actions :

- *L'amélioration des conditions d'exploitations*

- *La préservation et le renforcement de l'économie agricole*
- *Le développement de la relation rural urbain*
- *La préservation des espaces naturels et des paysages*

Plusieurs actions sont menées en 2019 :

Projet de vidéos sur l'Agriculture du Roannais :

Des thématiques diverses comme la filière charolaise, le maraichage, la biodiversité, l'emploi et la formation, ou encore les innovations sont traitées au travers de 7 vidéos réalisées sur le territoire. Les tournages qui ont lieu toute l'année permettront la diffusion au grand public de ses vidéos à la fin de l'année.

Règlementation de boisements :

Les communes de St André, St Alban, Villemontais, Renaison et Ambierle ont validés leur règlementation boisements.

La commune de Saint Haon le Vieux passe en commission intercommunale d'aménagement foncier pour valider ce règlement en novembre. La commune de Saint Jean Saint Maurice demande la même procédure pour l'année prochaine.

Economie d'énergie et lien FDCUMA :

Un banc d'essais tracteurs FDCUMA est organisé à Pouilly les Nonains à la mi-octobre. Prise en charge par Roannais Agglomération de la moitié des coûts du banc pour les exploitants et les communes du PAEN.

Déplacements agricoles :

L'état des lieux des points noirs de circulation et des axes fréquentés par l'activité agricole est en cours. Un rapprochement avec le STD et le service étude voirie du CD42 (suppression points noirs + prise en compte activité agri. dans prog. des travaux) a été mené. La finalisation de l'état des lieux est prévue pour la fin de l'année.

Animation des vignes relais :

3 hectares de vignes productives sont mises à disposition aux jeunes viticulteurs désirant s'installer sur la Côte Roannaise. Renouvellement d'une partie des locataires en cours et rencontres régulières du comité.

Lutte contre l'enfrichement / déprise :

Accompagnement de plusieurs agriculteurs et validation des dossiers de subventions de défrichage auprès du département. 4 exploitants ont été accompagnés, pour 4 hectares réhabilités.

Balade digestive

Création du 1^{er} parcours sur la commune de Saint Alban les eaux ; organisation d'un comité technique en octobre pour la multiplication de ces balades sur d'autres communes.

Communication

Diffusion de la 5^{ème} lettre d'information sur le programme

>> PERSPECTIVES 2020

- Accompagnement de Saint Jean Saint Maurice pour la réalisation d'une réglementation des boisements
- Développement du modèle balade digestive sur d'autres communes du PAEN
- Création d'un outil de communication mis à disposition des communes sur le périmètre de protection et son impact sur les PLU
- Réalisation de l'étude d'évaluation du programme quinquennal

>> Soutien de l'élevage charolais local

En 2019, Roannais Agglomération poursuit son expérimentation autour du soutien de l'élevage local dont les objectifs sont :

- La valorisation de l'élevage charolais roannais
- Une plus juste rémunération des éleveurs
- La valorisation en circuit court
- La mise en place d'une filière par une concertation de tous les maillons de la chaîne

Cette expérimentation s'est traduite dès 2016 à travers un produit le « **steack haché surgelés 100% charolais du Roannais** ».

Un cahier des charges qualitatif a été élaboré avec des partenariats et des acteurs mobilisés. Eleveurs, abattoir, PMS poursuivent ainsi leur implication.

L'année 2018 a permis de conforter la filière par l'implication de 2 nouveaux acteurs qui interviennent au niveau de la facturation, du contrôle de l'approvisionnement en animaux mais aussi au niveau de la distribution. Ainsi pour ce dernier point, Promocash assure au-delà de sa partie commercialisation à l'attention des restaurateurs et associations du territoire, depuis juin 2018 le volet distribution auprès des PMS. A l'étude, sa capacité à devenir le distributeur agréé auprès de la restauration collective.

>> PERSPECTIVES 2020

- Finaliser la structuration de la filière et développer la consommation en restauration collective (écoles, maisons de retraites,..) en diversifiant l'offre (grammage, produits).
- Etudier la relocalisation de certaines étapes de la filière à proximité voire sur le Roannais (stockage froid, surgélation,...)

>> Ferme Etamine

Suite à l'acquisition de la ferme des Millets à Ouches et son aménagement, l'association Etamine (qui regroupe l'Ardab, Vivre bio en Roannais, le Lycée Chervé, Roannais Agglomération, l'ADDEAR et la

commune de Ouches) a été créée en 2016. Sa vocation est de gérer l'espace test agricole sur le Roannais dont la Ferme des Millets qui est le lieu test permanent.

La ferme Etamine a accueilli cette année un nouveau testeur en maraichage. Depuis 2018, un éleveur en brebis laitière et un autre maraicher sont également en test sur ce site...

Par ailleurs, un jeune couple installé à Sail les Bains a également intégré le dispositif de test sur l'activité maraichère pour bénéficier de l'accompagnement (réseau/formations/conseils,...) par Etamine.

L'objectif est de développer les productions maraichères locales et biologiques pour satisfaire la demande (des particuliers et de la restauration collective) et favoriser l'installation de nouveaux exploitants sur des activités agricoles peu représentées dans le Roannais avec de la vente en circuit court (sans intermédiaire).

>> PERSPECTIVES 2020

- Renforcer le partenariat avec l'association ETAMINE pour développer le potentiel d'installations agricoles sur le territoire.
- Assurer la gestion évolutive durable du site

>> Mise en place de ruchers dans des exploitations

Afin de promouvoir l'enjeu apicole auprès des agriculteurs, Roannais Agglomération a souhaité accompagner la mise en place de ruchers au sein des exploitations et favoriser des pratiques culturelles adaptées.

Pour cela, Roannais Agglomération a travaillé avec la Chambre d'Agriculture et l'Association L'Abeille Roannaise à la formation des agriculteurs et des futurs apiculteurs. Chaque apiculteur bénéficie d'un tutorat individuel par un membre de L'Abeille Roannaise.

En parallèle, chaque agriculteur bénéficiant de l'opération s'est engagé à semer ½ ha en semis mellifère.

Chiffres clés

Les objectifs de la mise en place de ruchers dans les exploitations sont les suivants :

- Redévelopper l'apiculture « familiale »
- Sensibiliser au déclin des pollinisateurs
- Favoriser la biodiversité
- Et promouvoir une nouvelle approche agricole

10 exploitations équipées
avec 3 ruches par exploitation
4 jours de formation (1 par la
CA 42 et 3 par l'Abeille
Roannaise)
Suivi du rucher pendant **5** ans



>> PERSPECTIVES 2020

- Finir l'accompagnement des exploitants sur cette action

>> Une étude pour identifier les opportunités de création de ressources en eau alternatives et collectives

Il s'agit d'une action portée par Roannais Agglomération, inscrite dans le contrat de rivières Renaison Teyssonne, Oudan, Maltaverne de Roannaise de l'Eau.

Elle concerne les bassins versants Teyssonne, Oudan et Maltaverne où les besoins agricoles en eau sont importants (abreuvement, alimentation des sièges...). Ces prélèvements agricoles ont un impact important sur l'étiage des cours d'eau qu'ils soient réalisés directement dans les rivières, sources et biefs ou via le réseau d'eau potable qui capte sa ressource en amont des bassins versants.



L'étude quantitative « Adéquation besoins/ressources » (2012) préalable au contrat de rivières a montré la nécessité de réduire les prélèvements directs au profit de ressources alternatives, en stockant l'eau dans des « réservoirs tampons » qui assurent un amortissement de l'impact sur les rivières.

Toutefois, la mauvaise connaissance de l'hydrogéologie du territoire ne permet pas de mettre en œuvre directement les ressources alternatives collectives envisagées (retenues de substitution, forages).

Ainsi, l'objectif de l'étude est d'améliorer les connaissances sur l'hydrogéologie du territoire et d'apporter des éléments décisifs sur l'opportunité de créer ces ressources collectives (secteurs stratégiques, faisabilité vis-à-vis de l'activité agricole...).

La Chambre d'Agriculture de la Loire, en partenariat avec Cesame Environnement mènent actuellement cette étude.

>> PERSPECTIVES 2020

- Finaliser en janvier
- Proposer 5 nouveaux projets d'irrigation collectifs, fonctionnels et personnalisés

>> Bas de Rhins

Un projet structurant pour l'économie agricole sur la zone de Bas de Rhins à Notre Dame de Boisset.

En Réflexion sur les 30 hectares propriété de l'Agglomération :

- Une Zone maraîchère en bio dont une partie est exploitée par Biocultura,
- Une légumerie couplée à une cuisine centrale,
- D'autres activités possibles : transformation, surgélation, distribution..

Le projet s'inscrit dans la démarche PAT du territoire et vise à répondre à la loi EGALIM (50% de produits locaux et/ou sous signe de qualité (dont bio) dans la restauration collective publique.

Un partenariat a été lancé avec BIOCULTURA pour débiter la production dès 2019 (4 hectares).

3. DEVELOPPEMENT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATIONS RESPONSABLES

3.1 RESPONSABILITE DANS LA PRODUCTION DES ACTEURS ECONOMIQUES

>> Ecologie Industrielle et Territoriale

Roannais Agglomération est engagé depuis plusieurs années dans l'association Roanne Territoire qui regroupe la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie et Roannais Agglomération). Roanne Territoire soutient plusieurs filières en lien avec l'économie circulaire :

- Bois
- Numérique
- Déconstruction
- Viande
- Ecologie industrielle et territoriale

Pour le compte de Roanne Territoire, la CCI anime 3 à 4 fois par an le **club EIT** qui réunit les plus gros industriels du Roannais et qui a pour vocation l'échange d'expériences entre les acteurs et les entreprises, et de faire de la veille réglementaire.

Roannais Agglomération en partenariat avec la CCI et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat intervient auprès des entreprises dans le cadre du programme EDEL (Energie Durable dans le Entreprises de la Loire). **Plusieurs entreprises du territoire ont bénéficié de visites énergies et d'un accompagnement à la mise en œuvre de leurs projets en 2019.** EDEL intervient également en amont sur les dossiers des entreprises afin de les aider à faire le bon choix énergétique pour leurs entreprises.

Depuis 2018, un partenariat est établi entre les chambres consulaires et EDEL pour l'animation économique sur le thème des synergies inter-entreprises.

>> Projet d'animation économique sur le thème des synergies inter-entreprises (dans le cadre de l'écologie industrielle et territoriale (EIT))

Cette action s'inscrit dans le cadre du programme ZDZG et dans le cadre de la convention opérationnelle 2018, renouvelée en 2019, signée entre Roannais Agglomération et la CCI Roanne St Etienne Lyon Métropole.

L'objectif est de faire émerger des potentiels de synergies entre les entreprises du territoire afin de trouver des débouchés pour les années à venir sur le thème des ressources, des déchets industriels, du transport, etc...

Un premier atelier synergies inter-entreprises, co-animé par la CCI, la CMA, la fédération du BTP, EDEL et Roannais Agglomération, a été proposé fin 2018.



Ce dernier a mobilisé 14 entreprises et a permis de détecter plusieurs synergies sur des actions RH, transports, gestion des déchets DIB prioritairement avec une action collective polystyrène à tester.

L'autre action priorisée est la rédaction d'un catalogue de solutions pour les entreprises sur toutes ces thématiques : ressources, déchets, RH, transport, eau, équipements, énergie, éco conception.

Pour 2020, il est prévu en parallèle de promouvoir le dispositif de diagnostics individuels optiflux pour les TPE-PME mobilisées sur cette opération EIT.

Une cartographie des gisements devraient se mettre en place via l'outil ACTIF, afin de compléter le catalogue et gérer les dynamiques inter-entreprises, entreprises et territoire.

L'objectif est également d'agrandir le cercle des entreprises à mobiliser sur cette opération.

3.2 CONSOMMATION RESPONSABLE

>> Appel à projet « Investissez-malin »

Pour accompagner les entreprises, Roannais Agglomération propose un dispositif local d'aide à l'investissement et au développement. Cette aide locale s'inscrit en complémentarité avec les aides existantes et est dédiée aux projets n'entrant pas dans le champ de ces dernières.

Chiffres clés

106 000€ de budget

En 2019, **2** jurys et **13** dossiers de PME/TPE retenus

Beaucoup d'autres en attente ont été accompagnés techniquement par EDEL mais non pas pu être financé faute à une consommation forte de l'enveloppe au 30/06/2019

Cette aide locale porte sur :

- la réalisation d'éco-investissements ayant un impact énergétique ou environnemental significatif
- l'éco-conception concourant à prendre en compte le cycle de vie du produit ou du service.

Elle permet également de promouvoir auprès des entreprises les démarches TEPOS, TEPCV et TZDZG déployées sur le territoire, pour aider le monde économique à contribuer aux objectifs globaux.

Les actions financées doivent permettre de :

- limiter les consommations de ressources naturelles à la production et lors du transport : matières premières et énergie
- optimiser le processus de production et les performances du bâtiment pour limiter la consommation d'énergie des entreprises
- limiter les impacts sur la santé humaine
- limiter les consommations d'énergie, d'eau et la production de



déchets lors de l'utilisation du produit

>> PERSPECTIVES 2020

- Reconduction de l'Appel à projets Investissez Malin, seul outil financier d'aide aux TPE et PMME du territoire existant à l'échelle Régionale, non négligeable, avec un vrai effet levier pour que ces dernières engagent des travaux.
- Consolider EDEL afin que cette structure puisse continuer d'accompagner techniquement nos entreprises afin que ces dernières puissent faire les bons choix énergétiques et se diriger vers la performance environnementale.

3.3. VERS UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Suite à la dissolution du PETR Roannais, l'Agglomération a repris l'animation du LEADER. L'un des objectifs de ce programme est de travailler à la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Il s'agit d'une reconnaissance de l'Etat sur les stratégies et actions développées en lien avec l'alimentation sur le territoire. Les domaines à considérer sont larges et diversifiés : aménagement, filières économiques, consommation locale, accessibilité et justice sociale, réduction des déchets, éducation, culture....

La mise en place de cette démarche sur les 119 communes de l'ancien PETR -et leurs EPCI- est en cours. Le travail de 2019, au travers de plusieurs commissions/ateliers thématiques, ainsi que d'appuis d'étudiants de l'ISARA va permettre : l'identification des acteurs, la réalisation du diagnostic du territoire, la définition d'objectifs opérationnels...

Une des premières pistes de travail prévue est de faciliter le rapprochement entre production et consommation locale, notamment au niveau de la restauration collective.

4. EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS ET COHESION SOCIALE

>> Contrat local de santé

Outil de consolidation du partenariat local sur les questions de santé, le Contrat local de santé a comme objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Il identifie les territoires les plus vulnérables pour apporter des réponses et améliorer les contextes environnementaux et sociaux qui déterminent l'état de santé des populations.

Le contrat local de santé a été signé en 2016 pour la période 2016-2020, entre Roannais Agglomération, l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes, la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Loire), la Caisse d'assurance maladie de la Loire et la MSA (Mutuelle Sociale des Agriculteurs).

Actions 2019 :

- **Poursuite des activités physiques et sensibilisation à l'alimentation à destination des seniors**, 22 groupes répartis sur 18 communes. Chaque groupe est accompagné sur 15 séances.
- **Développement** d'ateliers destinés aux seniors, dont les ateliers autour de la mémoire et ceux autour du sommeil
- **Dispositif sport sur ordonnance** : accompagnement de personnes atteintes de maladies chroniques vers la reprise d'une activité physique régulière. 28 personnes accompagnées.
- **Projet OUI CAP**, en partenariat avec le Département. L'objectif est de prévenir le surpoids et l'obésité dès le plus jeune âge. La prise en charge du surpoids consiste en un accompagnement pluri-professionnel (Médecin, diététicien, éducateur sportif et psychologue). Consultations en présence des parents, activités collectives et suivi individuel.
- **Poursuite de l'animation du conseil local de santé mentale** : participation à la semaine de santé mentale, accompagnement à la création d'un groupe d'entraide mutuelle pour les usagers
- **Faciliter l'accès aux soins, lutter contre la désertification médicale** : Soutien des projets de santé du territoire, mise en place de formations
- **Participation à la Semaine Bleue**, dédiée aux seniors

>> Projet « améliorer le quotidien des personnes âgées à domicile »

Le projet « améliorer le quotidien des personnes âgées à domicile » consiste à créer des prototypes (objets ou outils) permettant de faciliter la vie quotidienne des aînés. Il s'appuie sur une communauté intergénérationnelle ayant diverses compétences : professionnels du maintien à domicile, du monde économique, espaces publics numériques, travailleurs sociaux, retraités et usagers du FAB LAB, étudiants.

Chiffres clés

Ce projet est piloté par le service FAB LAB et le service santé de Roannais Agglomération et comporte différentes phases :

- Réflexion autour des besoins des personnes âgées, des seniors réfléchissent à la conception des prototypes ;
- Conception de prototypes innovants : des étudiants et ingénieurs conçoivent les prototypes ;

3 prototype

17 seniors

12 professionnels de l'action sociale et du maintien à domicile

4 ingénieurs Nexter et techniciens

12 étudiants BTS Conception produits industriels Lycée Carnot



La question de l'industrialisation des prototypes est en réflexion

>> Semaine bleue 2019

Comme en 2017 et 2018 Roannais Agglomération s'implique dans la semaine bleue une action nationale déclinée dans chaque Département par le Conseil Départemental

Du 7 au 17 octobre 2019, Roannais Agglomération se mobilise dans la thématique « pour une société plus respectueuse de la planète agissons ».

- ✓ Des ateliers numériques sur 12 sites (10 places chaque fois) : une animation autour d'applications sur tablettes tactiles

Les thèmes choisis :

- Scanner les produits de beauté et hygiène et analyser leurs impacts sur la santé
 - Découvrir les additifs nocifs et/ou dangereux contenu dans les produits alimentaires en scannant le code barre des produits
 - Présentation d'applications proposant des prêts de matériels/services autour de la consommation solidaire
 - Application pour calculer et diminuer sa consommation de carburant
- ✓ Une promenade en bus avec la STAR et l'office du tourisme sur les communes de l'agglomération qui permet de découvrir les sites historiques de notre agglomération grâce à un mode de déplacement écologique : les transports en commun.

>> PERSPECTIVES 2020

- Intégration de nouvelles communes aux activités physiques et sensibilisation à l'alimentation à destination des seniors : 15 communes, dont 10 nouvelles. Développement d'une action sur la mémoire.
- Poursuite du dispositif sport sur ordonnance
- Poursuite de OUI CAP. Prise en charge et prévention, par la pratique d'activité physique à l'école : organisation d'activités physiques avec les écoles (8 classes de la maternelle au CM1)
- Renouvellement, pour 3 ans, de la convention d'objectifs et de moyens, entre Roannais Agglomération et l'Agence Régionale de santé Auvergne-Rhône Alpes, pour les actions de santé. Montant total de financement : 65 000 euros annuels

>> Insertion professionnelle

Roannais Agglomération est investi dans le développement de l'économie sociale et solidaire et notamment l'insertion professionnelle dans le cadre de sa compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

Annuellement, l'agglomération prend en charge 4 à 5 ETP (Equivalent Temps Plein) à travers SESAME, structure d'insertion.

De plus, dans le cadre de la collecte des encombrants en porte à porte des particuliers, Roannais Agglomération a renouvelé son marché avec **C3R** la plateforme solidaire Roannais, créé en 2012, également conventionnée entreprise d'insertion. C3R est une structure à vocation d'utilité publique ayant pour objectif de permettre le retour à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail et permettre la valorisation par le recyclage et les réemplois des déchets.

>> Entretien des espaces verts

Les espaces verts de l'agglomération sont diversifiés : zones d'activités, abords de voirie, crèches, déchèterie, voie ferrée transformée en voie verte en 2019, Centre Pierre Mendès France... 7 entreprises retenues dans le cadre de marchés publics en assurent l'entretien dont 2 ateliers protégés (handicap) et une entreprise d'insertion.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Roannais Agglomération a repris l'entretien de l'éco parc de BONVERT où cohabitent agriculture, industrie et loisirs de plein air.

>> Chantier éducatif

Roannais Agglomération mène depuis plus d'une dizaine d'année des chantiers éducatifs en collaboration avec le Département de la Loire essentiellement sur le balisage des itinéraires de randonnées mais aussi sur ses sites d'éducation à l'environnement. **En 2019, 600 heures de chantier sont prévues à cet effet.**

L'agglomération a donc accueillie 3 jeunes directement encadrés par les services pour 300 heures. Les 300 autres heures sont effectuées par des jeunes des quartiers du Parc et de St-Clair suivis et encadrés par l'ANEF (Association National d'Entraide Féminine).

>> PERSPECTIVES 2020

- Mise en place d'une convention avec le CEF (Centre éducatif fermé).

>> Contrat de ville 2015-2022 (Politique de la ville)

Le contrat de ville est le nouveau cadre contractuel de la politique de la ville. Il est le résultat d'un travail mené conjointement par l'Etat, Roannais Agglomération et l'ensemble des partenaires. Il a été signé le 6 juillet 2015 pour une période initiale de 6 ans. Toutefois, la circulaire du premier ministre du 22 janvier 2019, relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, prévoit la prolongation des contrats de ville jusqu'en 2022 et ses modalités de révision.

Ce document d'orientation s'inscrit dans une démarche intégrée qui tient compte à la fois des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Il fixe le cadre des projets de renouvellement urbain qui seront déployés, et prévoit l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces projets et le volet social de la politique de la ville.

Sur le territoire, il y a 3 quartiers prioritaires (Quartier Bourgogne, Quartier Mayollet et le Quartier du Parc) tous situés à Roanne et 4 quartiers de veille (Quartier Mulsant à Roanne, Riorges Centre, les Tuileries et Noyon-Billodière à Mably).

Actions conduites en 2019 (dans le cadre de la programmation annuelle) :

- Une action a été déposée par le Centre social Condorcet de Roanne dans le cadre du projet « jardin partagé intergénérationnel et pédagogique » : l'année 2019 est marquée un travail mené conjointement entre petits et grands qui partagent une activité commune qui permet de faire vivre le jardin. Des animations autour de la découverte des légumes, des ateliers pour apprendre à cuisiner et à apprécier le goût des légumes sont organisés.
- Les déplacements du médiateur santé Quartiers Prioritaires sont effectués grâce à un vélo à assistance électrique dédié par Roannais Agglomération, et au réseau de bus local grâce à un accord avec la Société de Transport de l'Agglomération Roannaise. Ce faisant son action limite fortement les nuisances dues à sa mobilité et elle contribue à promouvoir ces modes de déplacement alternatif à la voiture individuelle auprès des habitants et des professionnels rencontrés.

>> PERSPECTIVES 2020

- Un travail spécifique sur la mobilité des habitants QPV sera effectué par le médiateur santé auprès des acteurs concernés.
- Poursuivre la programmation annuelle du Contrat de ville en mettant en avant les actions

>> Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Roannais (Le PLIE)

Depuis 2015, le PLIE a 4 axes d'intervention :

- Offrir aux demandeurs d'emploi fragilisés, un accompagnement vers l'emploi adapté en mobilisant cinq référents uniques de parcours,
- Mobiliser au mieux les ressources proposées par les partenaires du territoire à leur profit, en développant des partenariats,
- Développer des actions adaptées et complémentaires au profit des participants
- Faciliter l'accès à l'entreprise des participants.

Le parcours de retour à l'emploi est individualisé (adapté à la situation de chacun), global (résolution de toutes les problématiques empêchant l'accès à l'emploi) et renforcé (1 à 2 rendez-vous par mois).

Entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2019, cinq référents de parcours ont accompagnés 419 participants. L'objectif du PLIE est d'accompagner 500 personnes en année pleine.

Le développement du plan d'action du PLIE :

Le PLIE développe des actions complémentaires à celles de ses partenaires afin de favoriser l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi de longue durée et des bénéficiaires du RSA. Les actions développées par le PLIE s'adressent aux personnes accompagnées par le PLIE et aux bénéficiaires du RSA accompagnés par la Direction de l'Insertion et de l'Emploi du Département de la Loire, dans le cadre d'un partenariat, le Dispositif Loire Objectif Insertion et Retour à l'Emploi (L.O.I.R.E.).

En 2019, de nouvelles actions ont pris de l'ampleur, d'autres ont fait l'objet d'un développement :

- # Le soutien psychologique des participants
- # L'amélioration de l'accès à la formation
- # Travailler sur les savoirs être et la confiance en soi
- # Améliorer l'émergence de projets professionnels
- # Diversifier les moyens d'accéder à l'emploi

>>Territoire zéro chômeur de longue durée

En juin 2018, le Conseil Communautaire de Roannais Agglomération a signé une convention de partenariat avec le Groupe ARIA, afin de conduire une étude de faisabilité visant à préparer la candidature de Roannais Agglomération à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

L'objectif de ce projet est d'associer tous les chômeurs de longue durée d'un territoire cible à la création d'une entreprise dite à but d'emploi (EBE). Il se distingue par l'originalité de la méthodologie mise en œuvre. Traditionnellement, il appartient aux demandeurs d'emploi de s'adapter aux attentes des employeurs. Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée reverse cette logique. Elle s'appuie sur la mobilisation des chômeurs volontaires dans la création de leur emploi. Une évaluation des compétences, savoir-faire et objectifs professionnels des personnes mobilisées est réalisée afin de

Chiffres clés

519 000€ de budget annuel
419 participants accompagnés et
253 contrats de travail signés
50 sorties du PLIE dont **28** sorties positives (emploi de + 6 de mois, formation et création d'activité)

définir les champs d'activités sur lesquels ils pourront être employés. En parallèle, une exploration des activités correspondantes sera réalisée, tenant compte de leur rentabilité économique afin qu'elles ne soient pas en concurrence avec des activités existantes. L'EBE qui sera créé recrutera les chômeurs investis dans cette démarche en CDI afin de les faire travailler sur les activités utiles identifiées.

Un comité local a été créé associant entreprises, associations et collectivités. Il pilote la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Il aura ensuite pour mission de valider les activités utiles qui seront portées par l'EBE.

Les élus ont validé que le territoire dit des « 2Rives » servira de territoire d'expérimentation. Ce territoire couvre le quartier Bourgogne – Fonquentin sur Roanne et le Centre – Ville du Coteau.

Depuis septembre 2018, l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ont été informés.

40 personnes privées durablement d'emploi (PPDE) se sont investies et ont travaillé pour faire émerger des propositions d'activités utiles à même d'être portées par une éventuelle EBE.

En juin 2019, le Groupe ARIA a rendu son étude détaillant des activités et proposant le business plan de l'EBE. Celle-ci fait apparaître l'opportunité de la création de quinze activités utiles, structurées en deux Pôles :

Un Pôle économie circulaire (restaurant et conserverie solidaire, production maraichère et de champignons, garage solidaire, ...)

Un Pôle services aux entreprises, aux habitants et aux collectivités (conciergerie d'entreprise, entretien des vignes, bus numériques, ...)

Les principaux éléments du business plan de l'EBE sont synthétisés dans le tableau suivant :

	Année 1	Année 2	Année 3
Nb ETP PPDE	26 (40 personnes)	39	51
Nb ETP total	29	43	55
Masse salariale	598 000 €	877 000 €	1 135 000 €
Chiffre d'affaire	725 000 €	1 023 000 €	1 308 000 €
Investissement hors locaux	200 000 €		

Sur le plan national, un travail a été réalisé pour que le projet roannais soit identifié par l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Selon elle, notre projet (démarche projet, fabrique du consensus, composition du comité local, mobilisation des PPDE, ...) fait parti des plus aboutis.

Sur la base du travail réalisé, Roannais Agglomération est désormais dans l'attente du vote de la seconde loi d'expérimentation annoncée par le Président de la République pour 2019.

>> La facilitation des clauses d'insertion

La mission de facilitateur a été développée sur un poste à temps complet depuis février 2019 pour :

- accompagner les donneurs d'ordres dans l'identification des marchés ou lots susceptibles de comporter une clause sociale d'insertion, rédaction des articles à intégrer dans le marché public, accompagner les entreprises attributaires dans le

Chiffres clés (au 31/08/2019)

20 opérations recensées pour **29 marchés** avec des clauses d'insertion.
27 entreprises différentes .
7000 heures réalisées au 31/08/2019 (4 ETP)
Un taux moyen de réalisation de **128 %** des heures inscrites.

>> **Accompagnement et planification foncière**

Roannais Agglomération accompagne les communes du territoire dans l'élaboration de leur document d'urbanisme et dans leur projet de recomposition urbaine afin d'intégrer dans la planification locale, les enjeux du développement durable et de la limitation de la consommation foncière inscrits dans les documents-cadres intercommunaux (PCAET, PLH, TVB, PAEN...). Ainsi, la révision de 29 documents d'urbanisme sur les 34 que compte le territoire a permis de reclasser 1 330 ha en zone agri-naturelle.

Par ailleurs, Roannais Agglomération en lien avec l'EPORA et les communes concernées met en place des stratégies foncières pour mobiliser du foncier destiné à favoriser le renouvellement urbain, le développement des activités économiques et recycler des friches. Dans le cadre de la convention d'objectifs avec l'EPORA pour la période 2015-2022, ont été signées : 8 Conventions d'Etudes et de Veille Foncière, 4 Conventions Opérationnelles et 1 Convention de partenariat entre OPHEOR, l'EPORA et Roannais Agglomération.

